

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2024
Publication : 18/10/2024**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Numéro SIRET 20007175100164	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BOURG
EN BRESSE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : EAU POTABLE (3)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 24

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 25

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 26

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 27

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 29

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2024
Publication : 18/10/2024

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	549 825,00	156 798,54
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 393 026,46
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		549 825,00	549 825,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	305 450,90	1 985 695,23
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	185 227,23	2 736,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 497 753,10	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 988 431,23	1 988 431,23

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 538 256,23	2 538 256,23
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 033 469,00	0,00	30 459,00	30 459,00	1 063 928,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	959 115,00	0,00	0,00	0,00	959 115,00
014	Atténuations de produits	1 436 000,00	0,00	0,00	0,00	1 436 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	96 910,00	96 910,00	96 920,00
Total des dépenses de gestion des services		3 428 594,00	0,00	127 369,00	127 369,00	3 555 963,00
66	Charges financières	99 213,00	0,00	0,00	0,00	99 213,00
67	Charges exceptionnelles	159 000,00	0,00	8 445,00	8 445,00	167 445,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	90 000,00		0,00	0,00	90 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 776 807,00	0,00	135 814,00	135 814,00	3 912 621,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		414 011,00	414 011,00	414 011,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	933 229,00		0,00	0,00	933 229,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		933 229,00		414 011,00	414 011,00	1 347 240,00
TOTAL		4 710 036,00	0,00	549 825,00	549 825,00	5 259 861,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**5 259 861,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 511 000,00	0,00	0,00	0,00	4 511 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 036,00	0,00	0,00	0,00	3 036,00
Total des recettes de gestion des services		4 522 036,00	0,00	0,00	0,00	4 522 036,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	88 000,00	0,00	59 888,54	59 888,54	147 888,54
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		96 910,00	96 910,00	96 910,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 610 036,00	0,00	156 798,54	156 798,54	4 766 834,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
TOTAL		4 710 036,00	0,00	156 798,54	156 798,54	4 866 834,54

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**393 026,46**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**5 259 861,00****Pour information :**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 247 240,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2024
Publication : 18/10/2024

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2024
Publication : 18/10/2024**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	181 000,00	16 949,61	20 000,00	20 000,00	217 949,61
21	Immobilisations corporelles	543 950,00	145 350,80	5 450,90	5 450,90	694 751,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 221 500,00	22 926,82	280 000,00	280 000,00	1 524 426,82
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 946 450,00	185 227,23	305 450,90	305 450,90	2 437 128,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	328 005,00	0,00	0,00	0,00	328 005,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		328 005,00	0,00	0,00	0,00	328 005,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 274 455,00	185 227,23	305 450,90	305 450,90	2 765 133,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
TOTAL		2 374 455,00	185 227,23	305 450,90	305 450,90	2 865 133,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**1 497 753,10**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 362 886,23****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	14 000,00	2 736,00	0,00	0,00	16 736,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 427 226,00	0,00	-108 560,10	-108 560,10	1 318 665,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 441 226,00	2 736,00	-108 560,10	-108 560,10	1 335 401,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	1 680 244,33	1 680 244,33	1 680 244,33
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 680 244,33	1 680 244,33	1 680 244,33
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 441 226,00	2 736,00	1 571 684,23	1 571 684,23	3 015 646,23
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		414 011,00	414 011,00	414 011,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	933 229,00		0,00	0,00	933 229,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		933 229,00		414 011,00	414 011,00	1 347 240,00
TOTAL		2 374 455,00	2 736,00	1 985 695,23	1 985 695,23	4 362 886,23

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 362 886,23**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2024

Publication : 18/10/2024

Pour information :

Il s'agit d'un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 247 240,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	30 459,00		30 459,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	96 910,00		96 910,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	8 445,00	0,00	8 445,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		414 011,00	414 011,00
	Dépenses d'exploitation – Total	135 814,00	414 011,00	549 825,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	549 825,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	36 949,61	0,00	36 949,61
21	Immobilisations corporelles (6)	150 801,70	0,00	150 801,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	302 926,82	0,00	302 926,82
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	490 678,13	0,00	490 678,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 497 753,10
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 988 431,23
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	59 888,54	0,00	59 888,54
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	96 910,00	0,00	96 910,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		156 798,54	0,00	156 798,54

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	393 026,46
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	549 825,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 736,00	0,00	2 736,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-108 560,10	0,00	-108 560,10
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		414 011,00	414 011,00
Recettes d'investissement – Total		-105 824,10	414 011,00	308 186,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 680 244,33
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 988 431,23
---	---------------------

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2024
Publication : 18/10/2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 033 469,00	30 459,00	30 459,00
604	Achats d'études, prestations de services	6 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	304 200,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	22 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	45 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	28 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	18 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	9 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	110 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	29 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	7 700,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	14 400,00	0,00	0,00
618	Divers	89 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	4 500,00	0,00	0,00
6228	Divers	39 000,00	700,00	700,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	260,00	260,00
6238	Divers	1 100,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	2 500,00	0,00	0,00
6248	Divers	650,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	1 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	16 400,00	12 400,00	12 400,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	202 179,00	17 099,00	17 099,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	14 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	11 500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 040,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	750,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 050,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	959 115,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	423 550,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	3 565,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 603,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 081,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	970,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	319 912,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	45 508,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	3 653,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	80 697,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	47 464,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	8 504,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 368,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	11 240,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	1 436 000,00	0,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	785 000,00	0,00	0,00
701259	Reversement - redevance agence de l'eau	200 000,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	451 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	96 910,00	96 910,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	68 510,00	68 510,00
6542	Créances éteintes	0,00	28 400,00	28 400,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 428 594,00	127 369,00	127 369,00
66	Charges financières (b) (8)	99 213,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	61 913,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 700,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	43 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	159 000,00	8 445,00	8 445,00

Accusé certifié exécutoire

Chap. / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	8 445,00	8 445,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	94 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	90 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	90 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 776 807,00	135 814,00	135 814,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	414 011,00	414 011,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	933 229,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	933 229,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		933 229,00	414 011,00	414 011,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		933 229,00	414 011,00	414 011,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 710 036,00	549 825,00	549 825,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	549 825,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	5 700,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	19 648,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

III
A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	8 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	8 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 511 000,00	0,00	0,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 600 000,00	0,00	0,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	785 000,00	0,00	0,00
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	220 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	120 000,00	0,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	451 000,00	0,00	0,00
7064	Locations de compteurs	240 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	94 000,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	1 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 036,00	0,00	0,00
7588	Autres	3 036,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 522 036,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	88 000,00	59 888,54	59 888,54
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	59 888,54	59 888,54
778	Autres produits exceptionnels	88 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	96 910,00	96 910,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	96 910,00	96 910,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 610 036,00	156 798,54	156 798,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	100 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	100 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 710 036,00	156 798,54	156 798,54

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	393 026,46
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	549 825,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2024
Publication : 18/10/2024**III – VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	181 000,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	61 000,00	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	120 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	543 950,00	5 450,90	5 450,90
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	5 450,90	5 450,90
21531	Réseaux d'adduction d'eau	152 250,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	250 000,00	0,00	0,00
2158	Autres	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	141 700,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 221 500,00	280 000,00	280 000,00
2313	Constructions	97 500,00	-70 000,00	-70 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 124 000,00	350 000,00	350 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 946 450,00	305 450,90	305 450,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	328 005,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	193 677,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	134 328,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		328 005,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 274 455,00	305 450,90	305 450,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	100 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	100 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	100 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 374 455,00	305 450,90	305 450,90

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	185 227,23
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 497 753,10
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 988 431,23
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2024
Publication : 18/10/2024**III – VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	14 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	14 000,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 427 226,00	-108 560,10	-108 560,10
1641	Emprunts en euros	1 427 226,00	-108 560,10	-108 560,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 441 226,00	-108 560,10	-108 560,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 680 244,33	1 680 244,33
1068	Autres réserves	0,00	1 680 244,33	1 680 244,33
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	1 680 244,33	1 680 244,33
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 441 226,00	1 571 684,23	1 571 684,23
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	414 011,00	414 011,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	933 229,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	933 229,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		933 229,00	414 011,00	414 011,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		933 229,00	414 011,00	414 011,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 374 455,00	1 985 695,23	1 985 695,23

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	2 736,00
----------------------------------	-----------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 988 431,23
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2024
Publication : 18/10/2024

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV

A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
MULTI07000	11/10/2007	346 121,32	0,00	0,00	0,00	0,00
EAU10001	21/01/2010	109 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		455 121,32	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 391 853,05									
1641 Emprunts en euros (total)					2 332 028,30									
CIZ00001962800	CREDIT AGRICOLE	07/01/2016	01/01/2019	01/11/2019	148 683,31	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2,050	EUR	A	P	O	A-1
EAU08001	CAISSE D'EPARGNE	14/11/2008	01/01/2019	15/03/2019	421 749,10	F	Taux fixe à 5.29 %	5,290	5,290	EUR	A	P	O	A-1
EAU10002	SFIL CAFFIL	20/09/2010	01/01/2019	01/02/2019	109 624,86	F	Taux fixe à 2.56 %	2,560	2,590	EUR	T	P	O	A-1
EAU10003	SFIL CAFFIL	20/09/2010	01/01/2019	01/02/2019	339 351,21	F	Taux fixe à 3.5 %	3,500	3,550	EUR	T	P	O	A-1
EAU11001	BANQUE POPULAIRE	21/11/2011	01/01/2019	26/03/2019	427 700,63	V	(Euribor 3M + Tunnel 1.15/5.25 sur Euribor 3M) + 0.85	2,000	2,020	EUR	T	P	O	A-1
EAU16001	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2016	01/01/2019	25/01/2019	284 919,19	F	Taux fixe à 0.61 %	0,610	0,610	EUR	A	P	O	A-1
EAU18001	ARKEA	05/12/2018	05/12/2018	30/11/2019	600 000,00	F	Taux fixe à 1.39 %	1,390	1,390	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 059 824,75									
EAU10001	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	21/01/2010	01/01/2019	15/03/2019	359 500,00	V	(Euribor 12M + 0.45)-Floor -0.45 sur Euribor 12M	0,330	0,340	EUR	X	X	O	A-1
MULTI07000	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	11/10/2007	01/01/2019	15/10/2019	700 324,75	V	(TAM(Postfixé) + 0.09)-Floor -0.09 sur TAM(Postfixé)	0,000	0,000	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 391 853,05									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 889 711,90					328 002,11	61 812,80	0,00	14 215,73
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 434 590,58					193 674,90	42 490,73	0,00	10 786,35
CIZ00001962800	N	0,00	A-1	110 140,83	11,83	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	8 188,98	2 257,89	0,00	342,53
EAU08001	N	0,00	A-1	237 900,65	4,21	F	Taux fixe à 5.29 %	5,290	42 805,35	12 584,94	0,00	8 170,43
EAU10002	N	0,00	A-1	67 985,26	6,83	F	Taux fixe à 2.56 %	2,590	8 984,64	1 654,64	0,00	247,54
EAU10003	N	0,00	A-1	214 940,41	6,83	F	Taux fixe à 3.5 %	3,550	27 590,74	7 163,42	0,00	1 074,66
EAU11001	N	0,00	A-1	281 516,41	8,24	V	(Euribor 3M + Tunnel 1.15/5.25 sur Euribor 3M) + 0.85	4,870	31 325,75	12 418,64	0,00	105,32
EAU16001	N	0,00	A-1	108 472,31	2,07	F	Taux fixe à 0.61 %	0,610	35 937,79	661,68	0,00	411,73
EAU18001	N	0,00	A-1	413 634,71	9,91	F	Taux fixe à 1.39 %	1,390	38 841,65	5 749,52	0,00	434,14
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		455 121,32					134 327,21	19 322,07	0,00	3 429,38
EAU10001	N	0,00	A-1	109 000,00	1,21	V	(Euribor 12M + 0.45)-Floor -0.45 sur Euribor 12M	4,370	53 500,00	4 773,98	0,00	1 862,69
MULTI07000	N	0,00	A-1	346 121,32	3,79	V	(TAM(Postfixé) + 0.09)-Floor -0.09 sur TAM(Postfixé)	4,210	80 827,21	14 548,09	0,00	1 566,69
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 889 711,90					328 002,11	61 812,80	0,00	14 215,73

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 889 711,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	90 000,00		369 819,85	459 819,85	96 910,00	362 909,85
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	90 000,00	22/03/2021	369 819,85	459 819,85	96 910,00	362 909,85
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	90 000,00		369 819,85	459 819,85	96 910,00	362 909,85

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2024
Publication : 18/10/2024**IV – ANNEXES****IV****ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES****A4.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 428 005,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		328 005,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	193 677,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	134 328,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		100 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	100 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES****A4.3****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 933 229,00	414 011,00	VI 414 011,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		933 229,00	414 011,00	414 011,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28153	Installations à caractère spécifique	933 229,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	414 011,00	414 011,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		7,00	0,00	7,00	0,00	7,00	7,00
Groupe III		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Groupe IV		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Groupe V		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		11,00	0,00	11,00	4,00	7,00	11,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2024

Publication : 18/10/2024

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 114

Nombre de membres présents : 82

Nombre de suffrages exprimés : 82

VOTES :

Pour : 82

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/09/2024

Présenté par (1) le Président,
A Bourg en Bresse le 07/10/2024
(1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Viriat, le 07/10/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.